1938 — n° 8

folklore

aude

FOLKLORE - AUDE

Organe du Groupe Audois d'Études Folkloriques

(Section régionale de la Société de Folklore Français et de Folklore Colonial)

REVUE MENSUELLE

75-77, Rue Trivalle, Carcassonne - Abonnement 20 fr. par an, le n° 2 fr.

Chèques Postaux N° 20.868 Montpellier — OCTOBRE 1938

SOMMAIRE

Les Nombres dans le Folklore ..... A. Perbosc
De quelques Fêtes célébrées dans le département de l'Aude avant la Révolution ..... H. Féraud
Notes de toponymie audoise ..... L. Alibert
Les Mitounes ..... U. Gibert
Notes Folkloriques
A propos des "Coulasses" ..... C. Rogues
Remarques au sujet de "La Sego" ..... U. Gibert
La Vie du Groupe ..... A. Boyer-Mas

Les Nombres dans le Folklore

A propos de LAS OUNZE VERTATS

(Folklore, n° 3, p. 42)

Il serait facile de faire une abondante collection de proverbes et de locutions proverbiales sur les nombres. On peut remarquer que les nombres employés sont surtout les dix premiers; ensuite les nombres de 11 à 20, à l'exception de 16 et 17. Parmi les suivants ne figurent guère que 24 25 30 36 40 50 60 80 99 100 300 500 1000, et bien rarement quelques autres. Il faut ajouter **milanto, milioun, miliard** et leurs augmentatifs.

Ce sont les 13 premiers qui tiennent la plus grande place, particulièrement les nombres 10, 11, 12 et 13 dans les **séries.** La plus ancienne connue est peut-être le **Décalogue.** On peut citer ensuite les onze séries du *Barzaz-Breiz* (HERSART DE LA VILLEMARQUÉ. *Barzaz-Breiz : Chants populaires de la Bretagne*); *Les Douze Mystères,* publiés par J. VINSON, dans *Contes des provinces de France,* par P. SÉBILLOT, de provenance basque, et *Les Douze Paroles de vérité* (*Revue des Traditions populaires,* 1902, p. 496); *Las Tretze Vertats* (*Albia christiana,* 15 juillet 1912, p. 359). Tous ces documents ont un caractère religieux, didactique, catéchistique.

A leur imitation sont nées des séries telles que celle des dix proverbes catalans intitulée *Els Manaments de la llei de l'embut* et *Las Ounze Vertats* de Bram.

La série de *Las Tretze Vertats* est insérée dans un conte que l'abbé Augustin Fabre a publié dans *Albia Christiana*, avec un très intéressant commentaire. Voici ce texte, dégagé du commentaire, dans ses deux versions. On verra que dans la seconde il ne reste du conte que la fin.

LAS TRETZE VERTATS

I

Aichi que i auè, un cop, un ome e uno hemno. Auèn siès drolles e n'auèn pas res per minja; l'ome anauo à l'aumoino per les nuiri Un jour, en cami, troubèc un moussu que li dissec :

« Ount vas ?

— Moussu, vau à l'aumoino. I a jou, ma hemno e nous siès drolles, e n'auèm pas res per minja.

— Escouto. Se d'aci à sèpt ans me dizes tretze vertats, te dounarè de que viue, mès à coundicioun que retires pas digun e que te quites pas cana la taulo. E se tengues pas paraulo, m'apartengueras ».

Sa dissec l'ome :

« M'ac cau dize à la hemno; veirè so que dira ».

S'entournèc à l'oustau e countèc aco à sa hemno.

« O ! dissec aquesto, tretze vertats ! las troubarem pla prou. Digo-z-i que tio ».

L'ome anguèc dize au moussu que le mercat èro hèit.

En arribant à l'oustau, troubèc sus la taulo le dinna prèste, dambe car e vi e tout. E à parti d'aquet jour, auec tout so que voulec; n'auè pas qu'à dize : « Voli aco ».

Au cap de sèpt ans, moussu sent Marti dissec à Nostre-Senhe :

« I a ouèit amos justos que cau ana sauva, autroment le Diables las s'empourtaré.

— Vai-z-i », dissec Nostre-Senhe.

Moussu sent Marti anguec à-m-aquero bordo e dissec al ome :

— Me voulètz retira ?

— O ! nani, retiram pas digun.

Moussu sent Marti intrèc, e so de prumer que hasquec, li anguec cana la taulo. De la taulo sourtisquèron sèrps e grapauds. Alavetz moussu sent Marti dissec :

« Garatz de so que viuètz ! Mès aujetz pas pôu. Es onèit que

cau dize las tretze vertats ; jou me vau mete au couhi, respounderè à vosto plasso ».

Alavetz toutes se n'angueon au lhèit, e moussu sent Marti se n'anguèc au couhi.

A mièjo-nèit, tran ! tran ! à la porto.

— Qu'es un ?

— Un bras dominus.

— Qu'es dus ?

— Dios taulos mejèstos, un bras dominus.

— Qu'es tres ?

— Tres partages, dios taulos mejèstos, un bras dominus.

— Qu'es quatre ?

— Quatre auangèles segound Dius, tres partages, dios taulos mejèstos, un bras dominus.

— Qu'es cinc ?

— Cinq libres de Dius, quatre auangèles segound Dius, tres partages, dios taulos mejèstos, un bras dominus.

— Qu'es siès ?

— Siès aparecioun, cinc libres de Dius, quatre auangèles segound Dius, tres partages, dios taulos mejèstos, un bras dominus.

— Qu'es sèpt ?

— Sèpt candelaires, siès aparecioun, cinc libres de Dius, quatre auangèles segound Dius, tres partages, dios taulos mejèstos, un bras dominus.

— Qu'es ouèit ?

— Ouèit amos justos, sèpt candelaires, siès aparecioun, cinc libres de Dius, quatre auangèles segound Dius, tres partages, dios taulos mejèstos, un bras dominus.

— Qu'es nau ?

— Nau cors d'anges, ouèit amos justos, sèpt candelaires, siès aparecioun, cinc libres de Dius, quatre auangèles segound Dius, tres partages, dios taulos mejèstos, un bras dominus.

— Qu'es dètz ?

— Dèts barbodius, nau cors d'anges, ouèit amos justos, sèpt candelaires, siès aparecioun, cinc libres de Dius, quatre auangèles segound Dius, tres partages, dios taulos mejèstos, un bras dominus.

— Qu'es ounze ?

— Ounze disciples, dètz barbodius, nau cors d'anges, ouèit amos justos, sèpt candelaires, siès aparecioun, cinc libres de

Dius, quatre auangèles segound Dius, tres partages, dios taulos mejèstos, un bras dominus.

— Qu'es doutze ?

— Doutze apostes, ounze disciples, dètz barbodius, nau cors d'anges, ouèit amos justos, sèpt candelaires, siès aparecioun, cinc libres de Dius, quatre auangèles segound Dius, tres partages, dios taulos mejèstos, un bras dominus.

— Qu'es tretze ?

— Aco 's tretze countes e tretze barros au sourelh.

Alavetz, le Diables couneguec soun ome, e dissec :

— Sès tu, sent Marti ?

— O, jou seu diguens, e tu sès dehoro. Tournote-n' dount sès vengut. »

Tant lèu qu'auec entendut aqueros paraulos, le Diables dispa resquec. Atau le paure ome estec sauvat de sas urpos.

Recueilli par Antonin Perbosc à Comberouger (Tarn-et-Garonne). en 1902.

II

— Qu'es un ?

— Vrai Dius Jezus-Crist, qu'a fait mounde e paradis.

— Qu'es dous ?

— Douos estèlos de lis ambre.

— Qu'es tres ?

— Tres patèrs sus la brandis (?)

— Qu'es quatre ?

— Quatre evangelistes de Dius.

— Qu'es cinc ?

— Cinc alabenezius (?)

— Qu'es sièis ?

— Sièis libres de Dius.

— Qu'es sèt ?

— Sèt cires alumats.

— Qu'es ouèit ?

— Ouèit amos justos.

— Qu'es nau ?

— Nau cors d'angèls.

— Qu'es dètz ?
— Dètz barbodius.

— Qu'es ounze ?
— Ounze disciples.

— Qu'es doutze ?
— Doutze apostouls.

— Qu'es tretze ?
— Me n' demandes pas plus, que ne sàbi plus; vai-te-n, que tout esclate.

Recueilli par Emmanuel Auréjac, à Condezaigues (Lot-et-Garonne), en 1910.

Voici quelques explications d'après le savant commentaire de l'abbé Augustin Fabre.

Un bras est peut-être l'altération du mot latin *verus*.

Tres partages. Partages, altération de *patriarches*. Les trois patriarches sont Abraham, Isaac et Jacob.

Les *cinq libres de Dius*, le Pentateuque.

Les *douos estèlos de lis ambre* et les *tres paters sus la brandis* peuvent désigner les deux tables de la loi (les *taulos mejèstos*) et les trois patriarches de la Genèse. Il doit y avoir une consonnance voulue entre la formule *tres paters sus la brandis* et le nom d'Abraham.

Les *siès apareciouns* ne peuvent être que celles du Christ ressuscité. Il y a interversion dans les réponses 5 et 6 du deuxième texte, le mot *alabenezius* étant l'altération du mot *apareciouns*.

Les *ouèit amos justos* sont les huit personnes sauvées du déluge, — comme c'est le nombre des âmes justes que sauve, dans le conte, saint Martin.

Les dètz barbodius (*verbes* [de] *Dius*) sont les dix commandements. — On sait que la *Barbo-Dius* est une prière populaire.

Peut-être les lecteurs de *Folklore* recueilleront-ils d'autres versions de *Las Tretze Vertats* sous leur forme didactique, et beaucoup plus facilement sans doute des variantes de *Las Ounze Vertats*, qui paraissent en être la parodie, — qui peuvent aussi bien être treize ou douze, ou dix comme dans les *Manaments*. — et qui doivent avoir été très diversement formulées. On en trouverait sans peine dans les recueils publiés; je me bornerai à citer ce proverbe du Quercy, que je crois inédit, qui semble bien faire partie d'une série de ce genre :

Casse drech, piboul al jas, femno d'esquinos,
soun las tres plus fortos aizinos.

Antonin Perbosc.

De Quelques Fêtes célébrées dans le département de l'Aude avant la Révolution.

La présente étude a pour objet un certain nombre de fêtes populaires, qui, jusqu'en 1789, se déroulaient à Carcassonne, et, en ce qui concerne la fête des Fous, à Narbonne.

Nous devrons donc utiliser à la fois la méthode folklorique et la méthode historique, puisqu'il s'agit de fêtes essentiellement populaires — encore qu'elles fussent organisées et controlées par les autorités — et que ces fêtes n'appartiennent plus au domaine vivant du folklore.

Parmi toutes les réjouissances populaires, qui furent célébrées dans ce qui est aujourd'hui le département de l'Aude, nous avons choisi de décrire : La fête du Roitelet, celle du Papegai, celle de l'Aigle et du Serpent et enfin celle des Fous. C'est, d'abord, que ces fêtes sont de beaucoup les plus anciennes (les vieux historiens de Carcassonne en reculent à plaisir l'origine dans l'antiquité la plus obscure), c'est ensuite qu'elles revétirent un grand éclat sous l'ancien régime et enfin qu'elles ont laissé une trace durable dans l'esprit du peuple audois.

Quant au lien qui réunit toutes ces manifestations populaires, il est fourni par le roi éphémère — roi choisi pour son adresse ou roi élu — qui préside à leurs rites. De toutes ces fêtes, la fête des fous seule n'apparaît pas comme essentiellement locale. Elle fût célébrée, comme on sait, dans toute l'Europe chrétienne, à différentes époques. Pour cette raison, nous en parlerons plus brièvement. Les autres sont évidemment spéciales à notre département. Ce n'est pas que le sociologue ne puisse y relever mille analogies avec des cérémonies semblables qui eurent lieu dans d'autres villes de l'Europe. Mais, et c'est là précisément tout l'intérêt des études folkloriques, il importe de saisir dans la diversité des faits concrets appréhendés, la profonde unité de la conscience collective populaire.

Si, donc, nous avons tenu à présenter des documents historiques, les uns déjà publiés, les autres encore inédits, groupés dans un ordre nouveau, que le lecteur n'oublie pas que nous faisons surtout œuvre de folkloriste et que nous nous efforçons, selon nos possibilités, d'établir ce que l'on pourrait appeler les caractères permanents et généraux de la « *Fête Populaire* », ce qui permettra de saisir, et c'est après tout l'essentiel, la réalité psychologique obscure encore, mais présente à n'en pas douter, qui l'anime dans ses réalisations concrètes.

LA FETE DU ROITELET

Dès le XVI[e] siècle, la fête du roitelet était très suivie dans la ville basse de Carcassonne. On a sur les origines de cette fête émis de multiples hypothèses. La « *Mosaïque du Midi* », publication mensuelle, dans un numéro de l'année 1837 donne quelques détails sur le roitelet et déclare : « Il est à présumer que les anciens vassaux de Raymond Trencavel établirent la fête du roitelet pour témoigner aux rois de France... leur reconnaissance pour leurs bienfaits. Un écrivain, qui a beaucoup écrit sur le département de l'Aude (1) croit que les Carcassonnais n'avaient d'autre but que de démontrer publiquement que les rois ne font que passer, quand leur trône ne sont pas pour les peuples un abri protecteur. Il basait on opinion sur la courte durée du règne du roitelet qui n'était que de 30 jours... »

D'autre part, le Baron Trouvé dans son ouvrage « *Description du département de l'Aude* » (Didot 1818) considère la fête du roitelet comme une survivance de l'antiquité romaine. « Cette cérémonie est très ancienne, écrit-il, car elle porte tous les caractères des fêtes cycliques des anciens peuples. L'objet essentiel était d'annoncer et de célébrer la nouvelle année. On y retrouve en partie les usages observés par les romains aux Saturnales. »

Quoiqu'il en soit de ces opinions divergentes et fragilement induites, il faut bien le dire, cette fête apparaît au XVI[e] siècle, selon Jourdanne, comme une fête de quartier :

« L'ordre de Malte, dit-il, qui succéda en 1312 à celui des Templiers, était seigneur de toutes les maisons de la rue Saint-Jean, de toutes celles situées à côté des remparts et de toutes celles des carrons aboutissant d'un bout à l'autre de la rue Saint-Jean à la rue Saint-Vincent. La fête du roitelet était le Privilège des jeunes gens de ce quartier. »

On a, jusqu'en 1789, célébré cette fête, chaque année à Carcassonne. Le premier dimanche du mois de décembre (2), le vainqueur de la fête de l'année précédente réunissait au son des tambours et des fifres, les jeunes gens ayant le droit d'assister à la fête et leur donnait rendez-vous pour une heure déterminée sous un ormeau de la rue Saint-Jean. De là, tous se rendaient processionnellement au son des instruments dans un domaine situé non loin de la ville (3) et appelé *Saint-Jean de Bru-*

---

(1) Nous avons en vain recherché à quel auteur la Mosaïque du Midi faisait allusion. — Aucun de ceux qui ont, à notre connaissance, écrit sur le Roitelet ne formule une semblable opinion. —

(2) Selon Jourdanne, cette fête débutait le 31 décembre et se déroulait durant tout le mois de Janvier. En tout état de cause, ce désaccord sur les dates n'affecte en rien les caractères originaux de la cérémonie.

(3) Certains auteurs ne pensent pas que la fête se déroulait dans une propriété privée et déclarent simplement (*Cf. Mosaïque du Midi*) que la jeunesse se répandait dans la campagne environnant la ville.

cafel. Ce domaine appartenait comme le quartier ci-dessus décrit à l'Ordre de Malte. Il est, par conséquent, possible que la fête du roitelet ait eu pour fondateurs, en tout cas pour protecteurs, les chevaliers de l'Ordre de Malte.

Arrivés à Saint-Jean, les jeunes gens s'armaient d'une baguette et, au signal donné, ils couraient tous vers les haies, battaient les buissons à coups redoublés pour trouver un roitelet. Aussitôt qu'un de ces petits oiseaux s'envolait, il était poursuivi sans relâche, jusqu'à ce que l'un des poursuivants l'abattît d'un coup de gaule. Celui-là était aussitôt proclamé roi.

La chasse durait quelques fois très longtemps. Le petit oiseau échappait à toutes les recherches. Il pouvait encore se produire qu'on ne trouvât point de roitelet ou que le temps fût trop mauvais pour que la poursuite fut possible : Alors le roi de l'année précédente jetait en l'air l'oiseau qu'il avait tué et qui avait été conservé par un moyen quelconque. Celui qui s'en emparait devenait roi pour l'année en cours.

On saluait l'heureux vainqueur par de bruyantes acclamations. Un cortège se formait, qui revenait vers la ville, le nouveau monarque en tête et portant au bout d'une gaule ornée de guirlandes de feuilles de chêne, le corps de la petite victime. La fête durait tout le mois. Le dernier jour et sur le soir, le roi entouré par ses amis, accompagné des fifres et des tambours parcourait les rues de la ville. Des hommes portant des torches et des flambeaux précédaient le monarque, qui s'arrêtait devait la porte des maisons. Un des chambellans du roitelet inscrivait alors sur ces portes avec de la craie rouge ou blanche : « *Vive le Roi* », et le millésime de l'année qui allait commercer.

Le jour de l'Epiphanie, le roitelet sortait en grande pompe dès neuf heures du matin. Un diadème ceignait son front. Il portait un sceptre à la main et un majestueux manteau de drap bleu. Ses officiers nommés par lui-même, l'entouraient et lui donnaient publiquement les marques de la plus grande vénération. Une garde d'honneur l'escortait au son des fluttes et des hautbois. L'oiseau qu'il avait tué était porté par un de ses officiers toujours attaché au sommet d'un long bâton enguirlandé de feuilles de chêne. Sur son passage les jeunes filles de la ville se dépouillaient de leurs plus beaux rubans pour les offrir au roi, qui les faisait fixer aux guirlandes.

Le roitelet se rendait avec son cortège, au milieu d'un grand concours de peuple, à l'église paroissiale de Saint-Vincent. Assis sur un petit trône au milieu du chœur, il assistait à la grand-messe. Ensuite le monarque allait rendre visite à l'évêque de Carcassonne, aux magistrats, au maire et aux autres hauts fonctionnaires de la ville. Ceux-ci ne manquaient pas de déposer une offrande dans un petit bassin qui leur était présenté. Les sommes recueillies étaient affectées aux frais d'un grand banquet à la suite duquel on dansait à la lueur des flambeaux.

En 1785, selon Jourdanne, un incident singulier marque la fête du roitelet. Au moment où le roitelet entrait, selon l'usage,

à Saint-Vincent, pour entendre la grand-messe une femme du peuple se précipita vers lui, en criant :

« Trahison ! trahison ! Roitelet, on te trahit ! On te coupera la tête. Encore huit ans et le couteau sera levé pour tuer le plus grand roi du monde. »

On l'entraina hors de l'église; elle parcourut la ville pendant toute la journée : « Encore huit ans, répétait-elle, et il n'y aura plus de roi en France. » Ne pouvant la faire taire, on l'enferma dans un cachot où elle passa la nuit.

Cette anecdote est assez curieuse, en ce sens qu'elle se rattache à ces prophéties multiples, qui marquèrent un peu partout les approches de la révolution. L. Metge, qui rapporte l'histoire dans la « *Revue Méridionale* » de Janvier 1891, en certifie l'authenticité, car il prétend la tenir d'un témoin du fait, une très vieille femme, qui avait été femme de chambre de Madame de Murat.

Vraie ou fausse, cette anedote a au moins le mérite de souligner le lien qui semble, dans l'esprit public, s'être établi entre le roi de France et le roi de la fête et, par conséquent, d'accentuer le caractère magique de cette assimilation.

LE ROI DU PAPEGAI

La fête du papegai, autrefois célébrée à Carcassonne devait être fort ancienne. Besse, en effet, attribue, sans doute un peu à la légère, aux Troyens, l'origine de cette fête. Guilhe, dans son « *Histoire de Carcassonne* », estime qu'elle date du temps de Charles VII ou de Louis XI; mais rien dans son texte ne permet d'imaginer sur quoi se fonde son opinion. A moins de témoignages nouveaux et vérifiables, l'opinion de Jourdanne, nous semble être la plus raisonnable. Il suppose que cette fête fût introduite à Carcassonne à l'imitation de la fête de l'arc ou du papegai, instituée à Montpellier par les rois d'Aragon.

Toutes ces opinions, pour divergentes qu'elles soient, prouvent cependant l'ancienneté de cette coutume. Aux approches du dimanche de la Pentecôte, on plaçait au haut de la plus haute tour de la Cité, nommée Tour de la Vade, un oiseau en bois de la forme d'un gros pigeon, qu'on appelait : Papegai; Il était fixé au bout d'un grand mât par une barre de fer. Les officiers municipaux choisissaient, parmi les citoyens honorables de la Cité, ceux qui possédaient une arbalète avec quelques flèches à pointe de fer.

Selon Guilhe, les tireurs du papegai n'étaient autres que la compagnie des Arbaletiers, qui se serait maintenue à la Cité, malgré le progrès des armes à feu, jusque vers 1789.

Quoiqu'il en soit, les citoyens ainsi choisis se rendaient au jour fixé, au pied de la tour supportant l'oiseau, dans un enclos assez vaste appelé « *Le camp du Roi* ». Personne autre que les

gens désignés ne pouvait entrer dans ce camp sans la permission des magistrats de police, sous peine d'amende. Là, les consuls déposaient dans un chapeau autant de numéros qu'il y avait de tireurs désignés. Chacun tirait au sort son numéro d'ordre et le plaçait visiblement à sa coiffure. On commençait alors le tir selon le tour imposé par le hasard, mais, si les consuls le désiraient, ils pouvaient prendre part au jeu et tirer les premiers.

Des valets de police étaient préposés, soit pour tendre les arbalètes, soit pour aller ramasser les flèches, qui tombaient fort loin et assez souvent dans le cimetière, à côté de la Porte Narbonnaise.

Abattre le papegai était, semble-t-il, chose assez difficile et le jeu pouvait durer huit jours. Il fallait en effet abattre entièrement l'oiseau et emporter le corps. Il arrivait souvent qu'on lui brisât seulement une patte, une aile ou la tête; mais cela était insuffisant.

Le vainqueur, proclamé « Roi du Papegai », était aussitôt conduit en triomphe, aux cris de « Vive le Roi », dans les principales rues de la Cité et des faubourgs, cependant que retentissait le bruit des tambours et des marches guerrières. Selon l'usage, pendant très longtemps, on fit don au roi du papegai de trois couverts d'argent. Par la suite, on alloua au tireur, en place de ces couverts, une somme fixe de trente francs.

Après avoir parcouru les artères de la Cité, le roi, les consuls et les autres tireurs se rendaient à un banquet. Le repas était payé au moyen d'une somme allouée par la municipalité et d'une cotisation de trois francs exigée de chacun des tireurs. Des consuls pouvaient assister à ces agapes sans payer de cotisation.

Le roi du papegai ne retirait aucun privilège spécial de sa victoire, sinon celui de tirer le premier au cours des divertissements de l'année suivante.

LE ROI DE L'AIGLE ET LE ROI DU SERPENT

La fête du papegai était célébrée dans l'enceinte de la vieille Cité, au contraire celle de l'aigle et du serpent était l'apanage de la ville basse. La similitude des deux fêtes était cependant frappante.

Les jeux de l'aigle et du serpent, aussi anciens que la ville basse elle-même, après avoir été suivis fidèlement pendant plusieurs siècles, furent momentanément suspendus pendant les guerres civiles du XVI[e] siècle. Repris en 1606, ils furent définitivement abandonnés en 1680.

On lit dans les Archives de l'Hôtel de Ville : « Le secrétaire de l'Hôtel de Ville a cru devoir laisser à la postérité qu'en cette année 1579 François Assalit, docteur, premier consul, fut roi du serpent à l'âge de 70 ans. »

Le fait est remarquable, en effet, si l'on considère les difficultés du jeu. Les jeunes gens de la ville s'assemblaient quelques jours avant le mois de Mai pour tirer l'aigle et le serpent. Autrefois, on tirait l'aigle avec l'arbalète et la flèche et le serpent avec l'arquebuse. Plus tard, on tira l'un et l'autre avec le fusil.

Le jour destiné à cet exercice était annoncé par les trompettes et les tambours, qui précédaient un aigle et un serpent de bois plantés au bout d'une pique. Les jeunes gens qui voulaient prendre part au jeu se rendaient à l'Hôtel de Ville où on leur distribuait un numéro d'ordre : après quoi ils marchaient deux à deux, le fusil à l'épaule et se rendaient accompagnés des consuls au champ de tir où l'on plantait l'aigle et le serpent à une portée de fusil. Les consuls ordonnaient à tous les concurrents avant de commencer l'exercice, de tirer un coup de leur âme, en l'air, puis ils ordonnaient de les recharger sous leurs yeux. Ils voulaient s'assurer par là qu'il n'y eût qu'une seule balle dans le fusil.

Après cet examen auquel tous les tireurs étaient intéressés, le vainqueur de l'année précédente présentait un fusil au premier consul, à qui revenait l'honneur de tirer le premier au serpent. Il en présentait un autre, ensuite, au second consul et ainsi de suite à tous les magistrats consulaires. Après les consuls, tirait le roi de l'année précédente et, successivement, tous les concurrents selon leur rang. Celui qui avait le bonheur de toucher le serpent était conduit en triomphe à l'Hôtel de Ville, au son des trompes et des tambours et au bruit des coups de fusils de toute la troupe. Là, les consuls examinaient le serpent pour s'assurer qu'aucune supercherie ne s'était introduite dans le tir. Après cet examen, ils remettaient le serpent au vainqueur et le proclamaient roi pour l'année, en lui remettant une somme d'argent en récompense. Cette somme, selon Bouges, s'élevait à 18 livres avant 1606 et à 36 livres après cette date.

Pendant longtemps, comme nous l'avons dit, l'aigle était tiré à l'arbalète et la règle exigeait qu'il soit abattu entièrement. Abattre l'aigle était considéré comme plus difficile que de toucher le serpent; c'est pourquoi le roi de l'aigle avait le pas sur celui du serpent. Les deux jeux, cependant, avaient lieu en même temps. Une fois le tir terminé et les rois proclamés, ceux-ci se joignaient ordinairement ensemble pour les divertissements publics. Chacun réunissait ses amis, qui s'habillaient uniformément et n'étaient distingués que par les diverses couleurs de leurs rubans. Ces rubans étaient attachés à la cravate, au chapeau ou sur l'épaule. Les rubans des amis du roi de l'aigle étaient bleus, ceux du roi du serpent verts. C'était le jour de l'ascension, qui est la fête principale de Carcassonne, que commençaient ces réjouissances par une danse publique, au son des hautbois et des violons. Elle se terminait comme toutes les fêtes que nous venons de raconter par un banquet et un bal.

LA FETE DES FOUS A NARBONNE

La fête des fous diffère des précédentes par sa bouffonnerie un peu lourde, qui touche à la farce. D'autre part, elle est, en un certain sens, plus curieuse, parce qu'on y décèle sous les rites d'une foule, prise d'exaltation collective, le déchaînement essentiel de l'instinct, qui, pour un moment, se libère des normes morales et sociales.

Nous devons la relation de cette fête à Monsieur Emmanuel Cabardès, dont nous reproduirons simplement l'exposé : « Jadis à la fin décembre, une fête, adaptation plus ou moins chrétienne des anciennes saturnales, se célébrait un peu partout dans les églises de France et, à Saint-Just de Narbonne, comme ailleurs,

A un jour convenu, le bas clergé de Narbonne élisait un évêque des fous. On le coiffait d'une mître, on le parait de clinquants et d'oripeaux, on lui mettait en mains, en guise de crosse pastorale un long bâton, garni de sonnettes. Puis, après l'avoir assis sur un trône fixé à un brancard, on le portait dans ce dérisoire accoutrement en procession à travers les rues et les carrefours de la Cité. Le cortège, revêtu de son côté d'ornements bizarres suivait en psalmodiant des hymnes inintelligibles ou quelque prose bouffonne dans laquelle était imité le braiement de l'âne.

Arrivée au milieu de la place du Palais, la procession s'arrêtait, des enfants de chœur encensaient l'évêque. Un diacre criait alors à la foule : « *Silete, Silentium Habete* », et l'assistance répondait : « *Deo Gratias* ».

L'évêque se levait alors, entonnait l'Adjutorium, donnait sa bénédiction et son chapelain proclamait les indulgences :

De par monsenhor l'evesque
Que Dieu vous bailhe mal à bescle
Avec qu'uns banasta de perdos
Et dos dès de rancho sous lou mentos !

La foule vociférait et le chapelain reprenait :

Monsenhor dei présent
Vos donna XX banastas de mal de dens
Et aux autres donna à tressen
Donna une queyna de rossy !

Et le cortège se remettait en marche pour gagner la salle d'un banquet où s'achevait cette manifestation, inspirée par la présence de l'âne à la crèche de Noël.

Les abus et les scandales que provoqua cette fête la firent proscrire de bonne heure, mais en vain, puisqu'elle existait encore au commencement du XV[e] siècle. Le concile de Constance prononça son abolition en 1414 et celui de Narbonne intervint en 1551 pour y ajouter une défense solennelle. Il n'est pas facile de détruire une tradition.

Telles sont ces réjouissances populaires qui pendant des siècles ont diverti nos ancêtres. Si les fêtes ont jamais eu comme caractéristique d'arracher l'être humain à soi-même, en flattant l'instinct fondamental du jeu, on peut dire que les exemples que nous venons de rapporter mettent en lumière cette signification psychologique.

Mais le jeu, ici, n'est pas gratuit et puise son essence dans la réalité sociale. Contrairement à ce qu'écrit le Baron Trouvé, nous pensons que la création d'un roi même éphémère est d'une importance capitale, si l'on veut en saisir le sens profond.

La royauté, représente pour cette époque, l'image d'une réalisation de puissance qui, dans l'esprit de l'homme moyen, ne signifie que la tendance à se dépasser soi-même et à s'arracher aux cadres sociaux dont il se sent le prisonnier. Qui pourrait nier que ces fêtes sont le symbole concret de ces désirs les plus obscurs, par lesquels l'inconscient se joue malgré nous des barrières fragiles où nous essayons de le contenir ?

Pour les lecteurs que cela pourrait intéresser, nous avons crû bon de joindre la liste des ouvrages où nous avons puisé nos renseignements.

H. FÉRAUD.

G. Jourdanne. — Contribution au Folk-lore de l'Aude. — Carcassonne - Gabelle - 1900.

Guilhe. — Histoire de Carcassonne spécialement rapportée aux temps antiques de la Cité. — Bordeaux - Balarac - 1838.

Viguerie. — Annales de Carcassonne. — T. II. Inédit. Manuscrit à la Bibliothèque de Carcassonne.

Bouges. — Histoire de Carcassonne.

Trouvé (Baron). — Description du département de l'Aude. — Paris - Didot - 1818.

Besse. — Histoire des comtes de Carcassonne.

Mosaïque du Midi. — Revue mensuelle. — Année 1837.

Revue Méridionale. — Revue mensuelle. — Année 1891.

L'Aude à Paris. — Revue mensuelle. — Année 1938.

Notes de toponymie audoise

Les noms de lieux en **òzouls**

Dans ma « Gramatica Occitana », j'ai effleuré l'étude de l'origine des noms de lieux en — **ózouls** (1). Il ne me semble pas inutile d'y revenir d'une façon plus explicite.

Voici d'abord les articles du « Dictionnaire Topographique du département de l'Aude » de l'abbé Sabarthès qui se réfèrent à ces toponymes :

Artozouls, f., Cne de Saint-Martin-Lys; ancien prieuré sous le vocable de Saint-Michel, uni à l'abbaye de Saint-Martin-Lys.

Attosol, 954 (H. L., V., pr. 96).

Artosolum, 955 (Gall. Christ., VI, Just., C. 104).....

Artosol, 1594 (Arch. de l'Aude, C. rech. diocèse d'Alet).....

Artozoul, 1781 (C. dioc. Alet).

Artauzouls (cad.).

Counozouls, Cne, cant. d'Axat; église paroissiale dédiée à St-Valentin, pays de Fenouillèdes, sénéchaussée de Limoux.

Conosalium, 1367 (Ordonn. V. 31)

Locus de Conosolio, 1427 (Doat, 159, f. 135).

Conosols, 1594 (Arch. de l'Aude, c., recherches dioc. d'Alet)...

Counózouls (vulgaire).

Limouzouls, lieu dit, Cne de Belcaire, sect. C.

Limosols, 1594 (Arch. Aude, c. rech. du dioc. Alet, f. 161).

(*La graphie cadastrale* « **Limouzouls** » *doit être certainement rectifiée en* « **Limózouls** »).

Binozouls, loc. disparue entre Montlaur et Lagrasse.

Cellula... quae dicitur Vinosolus, 837 (H. L., II p. 95).

Vinazouls, XVIII[e] siècle (Arch. Aude, E. pl. N° 59 de Lagrasse)

Binozouls (cad. de Montlaur, Sect. A.)

Ces quatre noms présentent la particularité d'être accentués sur l'avant-dernière syllabe malgré leur finale consonnantique. Aucune forme latine, à ma connaissance, ne peut rendre raison de cette accentuation. De plus, les divers radicaux qui ont servi à les constituer ne paraissent pas d'origine latine, sauf, peut-être, le dernier. J'ai tout de suite pensé aux formes proparoxytoniques gauloises dans lesquelles la voyelle de liaison **o** est tonique, du type **óbriga, óduros, óialos, ómagos, óritos.** Or, il existe un composé gaulois qui peut expliquer les noms en **ózouls,** c'est **Vernosolis,** localité mentionnée par l'Itinéraire d'Antonin, dans le pays des Tolosates, que l'on identifie avec le village de Lavernose-Lacasse (Haute-Garonne).

L'excellent manuel de G. Dottin, « La langue gauloise » enregistre :

Soli, terme de nom propre. Voir **Suli** ?

Suli, thème de nom de divinité assimilée à Minerve; irlandais **súil** « œil »; c. f. gallois **haul,** breton **heol** « soleil »; **Sule-viae** est un nom de déesses-mères.

Dauzat (Les noms de lieux) cite **coriosolitis,** nom de peuple au pluriel, formé de **corio** + **soli** + suffixe **t,** qui a donné **Corseul** (Côtes-du-Nord).

Les thèmes **arto,** ours, pierre; **conno,** radical de nom propre signifiant probablement raison, **Limo,** orme, **vinno,** char, figurent aussi dans le glossaire de Dottin.

L'origine gauloise de ces quatre toponymes ne peut sérieusement pas être mise en doute.

L. Alibert.

---

(1) S final des toponymes n'a en général aucune valeur étymologique; il s'est développé, dès le haut Moyen Age, sous des influences analogiques.

LES MITOUNES

Dans son « Folklore de l'Aude », Jourdanne consacre un chapitre aux « Croyances aux êtres surnaturels » et dès le début il parle des fées des eaux. Dans tous les pays, les longues écharpes de brouillard flottant avec lenteur dans les vallées ont été transformées en Dames Blanches par l'imagination populaire. Visions poétiques surgissant parmi les arbres de la rive pendant les nuits claires ou le matin à l'aube, elles n'inspiraient guère de frayeur.

Les environs de Limoux paraissent avoir été favorisés par ces apparitions. Ditandy, dans ses « Lectures variées sur le Département de l'Aude », leur fait fréquenter trois endroits aux abords immédiats de la ville : les bords ombragés du Gougain, la colline de Taïch (fontaine de las Encantados) et la fontaine des Agoustines.

On retrouve cette légende des fées des eaux à Ginoles (1),à Couiza (colline de las Encantados) (2), dans le Bas-Razès, sur les bords du Sou entre Brugairolles et Malviès (3) et dans bien d'autres endroits du Pays d'Aude.

Mais il est dans les Corbières d'autres fées des eaux; fées malfaisantes, elles ne se promènent pas au clair de lune en longues robes blanches et leurs légers voiles ne flottent pas sur les bords fleuris des rivières; elles hantent plutôt les grottes et les petits ruisseaux et elles inspirent la crainte et l'effroi : Ce sont les « Mitounes ».

A Missègre, elles habitent « le trou des Mitounes » ; c'est une petite grotte qui s'ouvre à flanc de coteau, en bordure du ruisseau de Guinet et à quelques centaines de mètres au nord du village. C'est là que ces petites femmes se réfugient après avoir lavé leur linge au clair de lune et où elles cachent celui qu'elles ont dérobé aux villageois.

A Rennes-les-Bains, elles ont leur demeure tout près du « Lavadou » ruisselet qui coule au Sud du hameau de Montferrand. Cest dans le «Lavadou » qu'elles vont faire leur petite lessive. Celui qui est assez habile pour réussir à leur voler du linge est assuré de faire fortune sous peu. Malheureusement, cet argent disparait rapidement et au bout de quelques temps « le voleur » est aussi pauvre qu'auparavant. A Montferrand, on vous dira encore que la famille T... jadis, avait eu du linge des « Mitounes ». — La famille C... de Sougraigne, avait elle aussi réussi à subtiliser aux Mitounes un « païroulet » et une serviette; les

(1) Ditandy : Lectures variées sur le Département de l'Aude.

(2) Jourdanne : Contribution du Folklore de l'Aude.

(3) Communication de M. G. Gastel, Délégué du G.A.E.F. à Brugairolles

petites sorcières étaient réfugiées dans « la cooùno » qui se trouve dans le voisinage immédiat de la source de « Tourtos », non loin du hameau des Clamencis et de son moulin. Les Mitounes s'étant aperçues du larcin avaient poursuivi le voleur, mais en vain. Alors elles avaient menacé : « Méfisatz-pous, tant que va pouiretz garda, anira pla ». Et depuis ce jour, les habitants du village remarquaient que la maison C... n'était jamais fermée, même au temps des travaux les plus pressants, un membre de la famille gardait ce qui avait été pris aux Mitounes. Cela n'empêcha pas l'apparition rapide de la misère succédant à une grande aisance (1).

D'autres, à Rennes-les-Bains, vous diront que si vous possédez une pièce du trousseau des Mitounes « Aouretz cado mati cinq soous sus la laïcho ». Evidemment, en 1938, cinq sous ce n'est pas grand chose. Mais au temps jadis, à l'époque des Mitounes, c'était une somme intéressante.

A Rennes-le-Château, les malignes petites femmes jouèrent un mauvais tour au berger Jean D... Un soir, ce dernier fut tout surpris, à l'heure de la rentrée du troupeau, de voir qu'il manquait une brebis; après avoir fermé son étable, il rebrousse chemin et non loin du moulin aperçoit l'animal. Il l'appelle, la brebis ne bouge pas, il approche, veut la faire marcher, ses efforts sont vains. Après avoir examiné si elle n'avait pas de blessure aux pattes, il prend le parti de faire ce que font tous les bergers en pareil cas : mettre l'animal sur les épaules et le porter jusqu'à la bergerie. A l'entrée du village, il entend une voix qui disait : « Qui te porto, mitouno ?. — « Jean D... (2) » répond la brebis. Inutile d'ajouter que la brebis fut vite posée à terre, sinon jetée et que le pauvre Jean D... ne la revit plus.

A Laroque-de-Fa, les Mitounes ne sont pas seulement lavandières, elles sont aussi meunières. Lorsque la source intermittente de « Las Canals » coule, ne dit-on pas que « las Mitounos moloun » ?...

Quant au sabbat, il a lieu « al prat das Esquellés » (3).

Des Mitounes sont encore signalées à Fourtou (grotte des mythones ou des sorcières) (4), à Greffeil (5), à Rouvenac « En amont de Rouvenac et sur la rive droite de la Rivière, s'ouvre la grotte des mythones... On raconte que cette grotte était autrefois habitée par des fées qui, la nuit, venaient laver leur linge avec un battoir d'or dans les eaux claires du Fabi; or, une nuit, l'une d'elles oublia le battoir qui fut recueilli le lendemain par un passant qui le vendit à un orfèvre. Depuis ce jour là, par les

---

(1) Recueilli auprès de Mme L. F. (69 ans).

(2) Recueilli auprès de M. H. B... qui tenait le récit de son père A. C.... mort en 1935 à l'âge de 83 ans.

(3) Communication de M. l'Abbé Boyer-Mas.

(4) Jourdanne. Contribution au Folklore de l'Aude. Bulletin S. E. Scientifiques de l'Aude. T. VIII p. 77.

(5) Communication de M. Laurent Mathieu.

nuits sans lune et quand le vent souffle dans les arbres qui cachent l'entrée de la grotte, on entend des gémissements; ce sont, dit-on, les fées qui pleurent (6) ».

Sans nul doute, il existe d'autres grottes habitées par les Mitounes, les rives d'autres ruisseaux ont entendu l'écho de leurs coups de battoir.

Nous serions reconnaissants aux folkloristes audois de nous signaler ce qu'ils savent au sujet de ces fées lavandières. Nous les en remercions d'avance. (7).

Lauraguel. Août 1938

U. GIBERT.

(6) M. A. Fages, Bulletin S. E. Scientifiques de l'Aude. T. XXX.

(7) D'ores et déjà, il est intéressant de remarquer que les croyances relatives aux Mitounes ne concernent qu'une région des Corbières relativement restreinte.

Notes Folkloriques

Supplément à la Littérature du Folklore Géographique de l'Aude (Folklore N° 6, 1936)

(Communication de M. S.)

PROVERBES GEOGRAPHIQUES

A Poumàs cèrques un ounèst ome, per ce que n'i a pas ! Se le vos porto-s-i-lé !

Entre Coufoulens e Cabanac, bounos tèrros, maishantos gens !

Las coujos de Malhac,

les tanots de Biso.

Coujos : imbéciles; tanots : têtus.

A Biso, le coucut i aniso,

A Quaranto, i canto,

A Cabestàn, i demoro tout l'an.

Las galinos de Santo Valhèro van poundre a Pousols.

Rappelle le peu de distance entre ces deux localités.

Nous recevons la communication suivante de M. S.

A signaler, entre Vaissière, La Rèze (Cne d'Azille) et à l'Est de Rieux, sur l'ancien *chemin romain*, avant d'arriver à St-Fréchoux :

Le clapié de la Maireviélho (1) dans lequel chaque passant doit jeter un caillou.

Intéressant à étudier.

(1) On dirait mieux **Mallavieille**; un lieu dit semblable existe du côté de Nîmes.

A propos des "Coulasses"

Nous recevons de notre érudit correspondant M. Rogues une lettre fort intéressante qui complète l'article paru sous son nom, dans le numéro 6 de Folklore Aude. Voici l'essentiel de cette lettre :

...Les Coulasses possédaient une visière faisant corps avec la partie de leur cintre supérieur reposant sur l'encolure de l'animal, face à la tête.

Là se posait le cintre des jougattes. Cette visière faisant corps (comme je l'ai dit) avec les coulasses, était de même nature que les coulasses, bourrée de crin, mais plus souvent de paille. Elle avait la même largeur que l'épaisseur carrée des bois des jougattes, 10 à 12 centimètres.

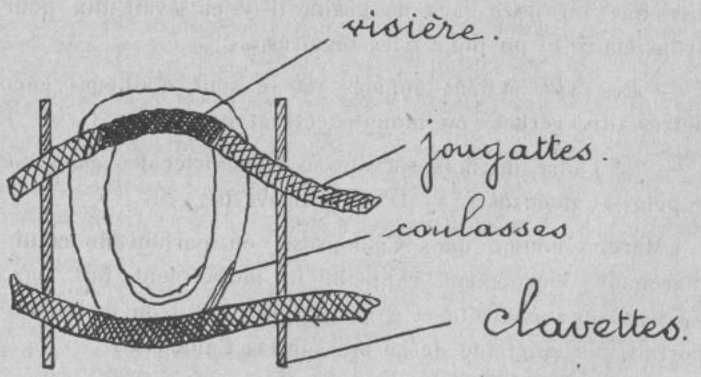

Le cintre inférieur de las jougattes, buttait contre le cintre inférieur de las coulasses. Les bois des jougattes étaient maintenus dans leur axe inflexible par les clavettes.

Clodion ROGUES.

Remarques au sujet de " La Sego "

(Folklore, n° 7, p. 110)

J'ai lu à de vieux agriculteurs de Missègre le si intéressant article sur « La Sègo ». Dans le haut canton de Couiza, la sego avait lieu d'une façon à peu près identique, j'ai simplement noté quelques légères différences au sujet d'un détail de l'outillage ou d'un terme de vocabulaire.

— On louait cinq « segaïres » pour une « liaïro ».

— On « tuait le ver » avec un quignon de pain et « uno cebo ». Lorsqu'un groupe d'ouvriers s'engageait à moissonner à forfait la récolte d'un propriétaire, lorsque « prenion la sègo », il était souvent spécifié que le propriétaire donnait « un carat de cebos ». Généralement « prenion la sègo al ounzéno » c'est-à-dire que sur onze sacs de grain, il y en avait dix pour le propriétaire et un pour « les segaïres ».

— Les tas étaient appelés (et le sont d'ailleurs encore) detzes (dix gerbes) ou mountos (vingt gerbes).

— Le cadre de bois servant à transporter les gerbes était appelé « Calooùsos ». — D'où le proverbe.

« Marcho coumo unos Calooùsos » en parlant de celui qui marchant lourdement rappelle le mouvement fait par las « Calooùsos » à droite et à gauche du cheval ou du mulet. On portait une vingtaine de gerbes sur las Calooùsos.

— Il y avait parfois jusqu'à six bêtes sur « l'ançoulat » et l'homme du centre s'appelait « l'egasiè ».

—On vanait soit au « surbelh » soit à l'aide d'une pelle. — Les « abets » sont aussi appelés « palhuts ».

U GIBERT.

LA VIE DU GROUPE

ITINÉRAIRE FOLKLORIQUE
avec M. Georges-Henri RIVIERE
Conservateur du Département et du Musée National des Arts et traditions populaires

Folklore ! un mot fabriqué en 1846, à peu près international aujourd'hui, dont le grand public connaît mal la signification quand il ne l'ignore pas complètement.

En France, à côté de remarquables individualités qui peuvent être considérées comme des maîtres de cette science qui étudie le peuple, ses croyances, son art, ses traditions, sa littérature, le « bourgeois » lettré qui prolonge son agonie jusque dans nos temps a manifesté pour elle peu de goût et parfois du mépris.

Or, notre Exposition Internationale de Paris a pu enregistrer le succès des Pavillons régionaux. Le génie multiple du peuple de France apparaissait dans la diversité des origines provinciales attestées par un art, une tradition qui marquent tout ce qui touche l'homme, sa vie mystique et religieuse, ses mœurs, son activité artistique, artisanale et agricole, son costume, sa maison, son berceau et sa sépulture : c'était la riche image aux expressions variées, aux couleurs douces et ardentes de la terre mère et de tous ses fils.

Pour cette exposition, pour le futur Musée qui devait en perpétuer, en garder le trésor folklorique, des comités furent organisés un peu partout.

Un homme avait surgi, placé déjà pour être un chef et qui devenait un initiateur : Monsieur Georges-Henri Rivière, conservateur du département et du Musée National des Arts et Traditions populaires.

Pendant quatre jours, du samedi 27 au mardi 30 Août, il a parcouru notre pays audois.

« Le folklore se fait en courant les campagnes » écrivait naguère M. Van Gennep. Comme M. Rivière, le comité folklorique audois a pris le bâton de pélerin et du pays de Sault à la Montagne Noire, de la Malepeyre aux Corbières du Lauraguais aux plaines narbonnaises, tous unis dans le plus charmant esprit de cordiale et sincère camaraderie, nous avons essayé de voir et de faire voir et parfois même d'expliquer.

Certes, il eut été difficile à ceux qui ont commencé par être des archéologues parmi nous — et qui veulent le demeurer, maintenant folkloristes par surcroît — de cacher d'une certaine manière, les admirables monuments exceptionnellement nombreux et beaux dans notre département. D'autant qu'il semble que ce soit à l'ombre des remparts en ruines au pied des vieux châteaux dont Monfort fit la conquête tuant du même coup la civilisation méridionale qu'ils protégeaient, et en éveillant l'écho des cloîtres sans prière, que l'on retrouve le mieux la tradition.

En réalité le fond ne change guère : l'homme de tous les temps et de tous les lieux. Rien n'est plus intéressant de découvrir son frère humain, de se découvrir soi-même en suivant les vestiges de toute sorte qui évoquent « à travers des millénaires les humbles besognes d'une vie quotidienne si loin et en même temps si proche de la nôtre. »

Si loin les premiers pas et les derniers de notre périple folklorique nous ont amené à soulever la poussière millénaire.

La station préhistorique de Rouvenac qui nous offre une pierre funéraire rarissime et du plus haut intérêt.

Ensérune où M. l'Abbé Sigal illustre d'une science qui depuis longtemps l'a bienheureusement abstrait du monde contemporain, les merveilles découvertes par M. Mouret qui nous instruisent sur une civilisation partie du VII[e] siècle avant Jésus-Christ pour s'arrêter au seuil de notre ère.

Et Maillac où l'on ne sait ce qu'il faut le plus admirer des poteries grecques et romaines, des amulettes et des bijoux, ou bien cette simplicité pleine de grâce et de tendre jeunesse avec laquelle M[lle] Taffanel et son frère les découvrent, les déterminent, et surtout les présentent.

Le long ruban de chemin sorti de la Cité de Carcassonne nous a conduit vers un âge plus près du nôtre.

Du cloître plein de recueillement et de paix de St Hilaire, nous sommes entrés dans le salon abbatial, décoré au plafond de si belles peintures du XVI[e] siècle, et qui sert de reliquaire à la Crosse d'ivoire du XII[e] siècle et aux peignes liturgiques du XIV[e] très semblables à ceux que l'on fabrique encore pour les églises orthodoxes à Laroque d'Olmes.

St Polycarpe reste silencieux et désolé, méconnu aussi, en mémoire du jansénisme dont mourut la communauté et de la volonté de son prieur. Les reliquaires que contient l'ancienne église conventuelle sont d'intéressants spécimens d'un art populaire qui manque plus de finesse que d'habileté.

Les ruines d'Alet irradiaient plus de soleil que de ciel au-dessus de la tombe muette de Nicolas Pavillon, dont la terre, croit-on dans le pays, possède une miraculeuse vertu fébrifuge.

Que de chefs-d'œuvre d'architecture populaire dans la vieille et modeste cité épiscopale, avec ses maisons en encorbellement aux bois sculptés et marqués de signes qui méritent une étude spéciale.

A Limoux, nous n'avons pas hélas ! rencontré « las fécos », mais nous avons recueilli cette baguette en laquelle s'est stylisé le fouet des anciens meuniers, nous avons vu le serpent de la rue Malcousinat et apprécié la patisserie locale : gâteaux aù poivre et touron.

Après une étape à Villemartin où nous avions le rare bonheur d'admirer une belle résidence et un cloître précieux, la journée se terminait à Montréal, dominant l'immense plaine, de l'obélisque de Naurouse aux cyprès de Moux qui ne sont pas seulement chers à Lebrau, face à la Montagne-Noire.

Le 29 Août, a été peut-être la journée la plus féconde pour le folklore.

Durfort dont la froide vallée retentit de tous ces cuivres que frappe le pilon des chaudronniers, Sorèze et Revel, où l'industrie du meuble est justement prospère.

Les ruines d'un four de potier sur l'ancien chemin de Labécède-Lauraguais, remontant probablement à l'époque romaine, et à Issel, la capitale aujourd'hui morte de la poterie, le dernier potier qui pour nous a lancé le vieux tour immobile depuis 7 ans : image évocatrice des artisans de jadis, au milieu des débris de cet art antique si cher à la Bible, et qui semblait revivre comme en extase, accomplissant le travail de son métier avec des gestes liturgiques.

Issel mérite ici une mention spéciale. M. Georges-Henri Rivière et le comité audois ont tenu à exprimer leur reconnaissance à M. le Maire et en sa personne à toute la population, particulièrement à MM. Montségur-Guiraud, Guiraud-Brennac, et Guiraud Gabriel, qui se sont dessaisis en faveur du Musée folklorique en formation dans la Cité de Carcassonne, de stèles funéraires discoïdales, certaines portant l'emblème de la corporation ou du métier du défunt; monuments rares maintenant dans le Lauraguais et qui furent l'objet d'une étude dans le numéro d'Octobre de la revue audoise de folklore.

Au terroir de La Pomarède, la ferme des Espélis, propriété de M.

Ricalens-Mittou, présente à ses visiteurs un modèle d'exploitation Lauraguaise complète et traditionnelle, qui a conservé son troupeau comme ses vieux instruments aratoires, et qui réunit dans la vaste cuisine ornée de « graissiers » ventrus et luisants la nombreuse famille des fermiers autour de la table où règnent le « porro » catalan et la « grésala » indigène.

Un à un, sur les hauts lieux et dans le pays de Castelnaudary et de Laurac qui semble leur aire suprême d'immigration, les moulins à vent désapprennent leur chanson, ils meurent en battant les airs de leurs larges ailes. L'un d'eux, pour nous, reprit son tic-tac dans un crissement des ais qui faisait penser à un grand vieillard paralytique.

Montmaur a le mérite de posséder son château sans restauration dans un bel état de conservation, presque habitable et qui donne une idée précise de ce qu'était la solide et inconfortable résidence des seigneurs du pays jusqu'à 1789, et même ici, jusqu'au dernier quart du XIX[e] siècle.

Comme Charles IX visitant le Languedoc en 1563 nous sommes allés voir les célèbres pierres de Naurouze que l'obélisque auquel elles servent de base fait oublier. S'il fallait prendre un monument comme symbole du folklore en Lauraguais, je ne pense pas que l'on puisse trouver mieux que ces pierres mystérieuses si voisines de la Mansio Elusione sur la voie d'Aquitaine, qui sont entrées dans la légende pour annoncer par leur rapprochement la fin du monde et que les troubadours prirent à témoin de leur désespoir d'amour. — « Je pensai qu'on lèverait les pierres de Naurouse, l'une vers Paris et l'autre vers Tolède avant que pour celà, elle me fut méchante et trompeuse », dit Guilhem-Perre de Cazals et Raimon de Miraval l'amant trahi les jette comme une injure à sa dame félone et vénale.

Ai sais que tocan las Peiras d'Alzena.

Et voilà pourquoi dans ce pays vous entendrez dire que les pierres de Naurouze se joindront quand les femmes perdront toute honte et vergogne: elles sont quasi joignantes écrivait Catel en 1633, mais il était à la fois naïf et malicieux.

La petite merveille romane de Baraigne nous retint un moment avant de terminer la journée chez M. Perrutel qui maintient triomphalement la tradition des potiers dans ses ateliers en pleine activité au Mas Stes Puelles.

Avec une complaisance inlassable il nous fit une démonstration complète de sa technique, et de ses doigts qu'on serait tenté d'appeler créateurs, il réalisa une œuvre.

Quand nous aurons signalé les fresques en péril de l'ancienne église ruinée de Vaudreuil dont personne n'a jamais parlé dans aucune publication jusqu'à ce jour, spécimen pourtant si rare dans notre pays de l'école d'Avignon du XIV[e] siècle, que pourrons nous dire de la noble Abbaye de La Grasse, des murailles déchiquettées de Durfort au-dessus d'Orbieu, et du Castel d'Olivier de Termes... C'est déjà l'ancienne marche d'Espagne, les portes se ferment encore avec le vieux verrou à serrure, nous avons rencontré les segaïres avec le « coulan », et si nous avions attendu la nuit nous aurions peut-être rencontré « las mittounos » se rendant au sabbat « dins le prat das Esquéllés », car vous dirait Henri Duclos, « il n'y a pas de rénégat parmi les pierres ».

Voilà pourquoi, sans doute, vous auriez entendu quelques strophes de plein chant éveiller les voûtes de Fonfroide accompagnées de l'ophicléide jadis seul soutien de la lourde voix des chantres ruraux.

Par le site très citercien, avec l'architecture de son cloître qui l'est moins et l'abbatiale plus fidèle à la tradition Fontfroide, alma mater de Poblet en Catalogne est avec saint Nazaire de Carcassonne auquel heureusement, on n'a pas fait des yeux nouveaux, le plus beau monument de notre pays audois.

Tel fut l'itinéraire. Nous venons de le retracer sans respect pour l'ordre géographique, comme le moine de Colmar et même sans chronologie. Les nécessités de la narration n'empêcheront pas le lecteur de se retrouver dans ce maladroit « orbis pictus » où l'essentiel est précisément de reconnaître les couleurs du pays.

Nous regrettons qu'il ne nous soit pas possible, cependant de lui faire

entendre les galéjades, sinon les gauloiseries, jamais oubliées que l'on raconte dans les rues étroites d'Alet, le rythme singulier de l'unique cloche à deux battants qui veut faire croire au carillon et qui y réussit presque, quelque part en Lauraguais.

Quel bouquet, quelle gerbe on peut lier au hasard des chemins audois, avec les épis de blé et les crêtes de maïs, les ceps chargés de grappes brunes qu'attend l'aire ou le pressoir, et sur tant de garrigues embaumées, le buis, le genêt, la bruyère et les ajoncs qui brûleront au four où cuit le cassoulet dans la grésale d'Issel, et l'aspic qui rejoindra les coings dans l'armoire qui parfume le linge blanchi sur la prairie.

Monsieur Georges-Henri Rivière est parti. Il a échangé ses gros souliers ferrés pour les chaussures parisiennes moins offensantes aux parquets neufs du Trocadéro. De son voyage, il a emporté, en plus de quelques objets typiques et d'impressions qu'il ne nous appartient pas de qualifier, un cahier plein de notes et de croquis, tracés d'une main sûre, tandis que cependant les yeux semblaient ailleurs, contemplant une évocation des âges passés où naquirent ces vestiges dont l'âme palpitait sous la caresse de ceux qui se pressent à les aimer comme des choses humaines; la pierre qui protégeait les genoux de nos arrières grand'mères tournant le « milla » dans le chaudron brûlant ou leur quenouille, le dental qui faisait le sillon droit guidé par la main laborieuse et loyale de nos aïeux.

Que monsieur Van Gennep qui, dans le Mercure de France du 1er Août dernier, nous encourage malgré une mauvaise humeur qui paraît assez naturelle, se rassure; notre bonne volonté ira jusqu'à rendre effectif le travail de collaboration qui peut avoir la réputation de n'être pas spécifiquement français, mais qui est certainement humain.

C'est à cette effectivité que nous avons levé la « coupo santo » où pétille la blanquette de Limoux, aussi bien chez l'instituteur que sous le toit du presbytère.

André Boyer-Mas.

Les Imprimeries Labelle — Carcassonne

Le Gérant : Maurice NOGUÉ Carcassonne (Aude)